CMF Alpes de Haute Provence
Fédération Départementale
de la Confédération Musicale de France

# LIAISON04

*journal d'infos des adhérents*

Avril 2014 Gratuit

## INFO FEDE 04

113ème
CONGRES National de la CMF

**Dimanche 15 Juin**

**Fête départementale 2014**

**Digne les Bains**

**Palais des Congrès**

## La Fédération Musicale des Alpes de Haute-Provence

devient

## CMF Alpes de Haute-Provence

CMF AHP / CMF 04

## ADIEU ET MERCI

**Edouard**

# EDOUARD CHAPPE

est décédé le 15 février 2014
en début d'après-midi.

Edouard, tu resteras à jamais dans nos coeurs, toi qui a, tout au long de ta vie, partagé ton amour de la musique, et ta bonne humeur.

R.D

Edouard dominait avec aisance le Royaume des Musiciens grâce à son travail acharné de compositeur, et a su, grâce à son éternelle jeunesse d'esprit remplie d'humour et de générosité, conquérir tous les cœurs. Il a su faire régner l'harmonie entre les hommes en toute simplicité.

Merci à toi EDOUARD

Claire et Alain BERSEGOL

## *CODA*

**La coda, c'est la dernière phrases musicale, celle qui termine le morceau. Quand j 'en ai eu marre de jouer avec des professionnels où l'amitié n'existe pas ou presque, nous avons formé l'orchestre Pierre Scarin avec ses amis. C'était en 1962.**
**La musique a le pouvoir de rassembler des amitiés exceptionnelles.**

**Amitiés que j'ai pu trouvées auprès des formations suivantes:**

- **L'orchestre de Baletti.**
- **l'harmonie de plan de Cuques.**
- **l'harmonie des cheminots.**
- **le big band des 2 harmonies (plan de Cuques et Cheminots)**
- **la petite formation pour les noces et les banquets.**

**Les formations dans lesquelles je pouvais jouer ou diriger.**

- **Les harmonies de Ste Marthe, de Bonneveine, des Tramways, d'Aubagne, d'Aix en Provence, de l'Estaque.**
- **La musique départementale des Alpes de Haute-Provence.**
- **les musiques de Forcalquier et de Sisteron.**

**Et maintenant mes préférées : Oraison et Ste Tulle, Ste Tulle et Oraison au choix où l'on m'appelle Papi ou Edouard.**

**Je les remercie tous et toutes pour ce qu'ils m'ont apporté au niveau de l'amitié, des belles surprises : que de bons souvenirs… et ce n'est pas fini!**

**Signé Papi**

# 77ème Congres

. Avant d'ouvrir ce 77ème congrès, Le Président souhaiterais que nous ayons une pensée pour notre ami Émile Rebello qui nous a quitté il y a maintenant 15 jours
Le Président remercie l'harmonie d'Oraison pour le soutient technique apporté et tout particulièrement à Martial Bernard, ancien président, Michelle Bégnis, Olivier Gillet et à Jean Richard Olivo, son nouveau président.
Il remercie également la ville d'oraison, Monsieur Vittenet ainsi que la DLVA pour le prêt gracieux des diverses salles utilisées pour cette manifestation

. 1. Rapport moral du président
2013 fut une année de changement d'image pour notre fédération :

☒ Tout d'abord par la mise en place d'un nouveau concept de l'assemblée générale. Le Président tient à ce sujet, à remercier de nouveau la ville de Forcalquier ainsi que son harmonie pour leur accueil et le soutien technique qu'ils ont apporté lors de notre congrès 2013. Ont été également appréciés ce jour là, la présence du député maire Monsieur Castanere, du conseillé général Monsieur Echalon ainsi que celle de Monsieur Linsolas.
Ce congrès, nous permet bien sûr de faire le bilan de notre association mais c'est aussi un lieu de débats à travers les différents colloques, de convivialité lors du repas, d'échange et de découverte artistique au moment du concert de gala de l'après-midi.

☒ Mais aussi par l'organisation de la fête départementale dont le premier numéro s'est déroulé le 14 juin 2013 à Sisteron. Le président 'en profite pour vous renouveler ses remerciements pour la participation artistique des harmonies mais aussi pour avoir permis d'organiser un repas sous la forme d auberge espagnole sans quoi cette journée n'aurait pas pu être organisée.

Un grand merci aux touristes des Alpes ainsi qu'à la ville de Sisteron pour la mise à disposition du complexe des Marres. Nous avons pu noter lors de cette manifestation la présence du maire de Laragne, de M. Linsolas ainsi que du maire et ancien député M. Spagnou qui a apprécié la qualité du spectacle ainsi que le nouveau dynamisme de la fédération.

☒ 2013 une fédération avec des partenaires :
- Le Crédit Agricole de Drouille
- Le Conseil Général des AHP
- La distillerie et domaines de Provence pour les apéritifs
- La MUP pour les scans
- La société AMC Mosconi pour tout ce qui est intendance
- Sax´n roll réparations

2013 à vu arriver au sein de notre fédération deux nouvelles structures :

☒ Le quatuor de saxophones le 17h45

☒ Les copains d abord de Digne-les-Bains.
2013 a été pour Didier RAYNAL une année riche en prise de responsabilités :

☒ Il a été élu lors du congrès de Valençay au Conseil d'Administration de la CMF

☒ Durant le mois de juillet, il a pris les fonctions de Président de l'Union des Fédérations Musicales de la région PACA avec Régine Rousse comme vice-présidente pour le département.
Toutes ces fonctions lui demandent beaucoup de temps de travail, mais elles lui permettent de nous représenter et de faire remonte au siège les problèmes les angoisses de certains, et aussi les bons moments passés ensemble.
Dider RAYNAL renouvelle ses excuses pour n avoir pu répondre favorablement à certaines invitations, car les journées n ont que 24 heures, et il a aussi une vie de famille et des activités professionnelles. Mais il prend à cœur le bon devenir de notre fédération, de nos fédérations.
Le Président remercie, pour terminer le bon travail d équipe du bureau et en particulier les vices présidentes Michèle Bégnis et Régine Rousse qui m'a représenté lors de divers vœux dans le département, le secrétaire dévoué Martial Bernard et les responsables financiers Denis Grégoire et Jean-Jacques Jouveau.
Il faut aussi savoir que la CMF est en mouvement, avec à la barre le Président Brodbeck, une équipe de permanents compétents et un CA dans l action.
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

2. Rapport Financier par le trésorier

Le trésorier présente le tableau de bilan au 31/12/2013.
Les recettes sont constituées principalement des cotisations des adhérents. Des subventions, chapeau et vente de programmes de la Fête de Sisteron
Les dépenses concernent le reversement des cotisations CMF et fédération PACA, les frais postaux, les fournitures de secrétariat, l'abonnement au journal CMF.

Le solde 2013 est positif de 2 207,19
Il est à noter que ne sont pas pris en compte les frais pris en charge par "Les Touristes des Alpes" : imprimerie (plaquettes et affiches), boissons.
Didier Raynal précise qu'il est important que l'association qui reçoit s'implique dans l'organisation. N'ayant pas de subvention de fonctionnement ni de la part du Conseil Général ni du Conseil Régional, il est important de prévoir le "chapeau".

2. Rapport Financier par le trésorier

Le trésorier présente le tableau de bilan au 31/12/2013.
Les recettes sont constituées principalement des cotisations des adhérents. Des subventions, chapeau et vente de programmes de la Fête de Sisteron
Les dépenses concernent le reversement des cotisations CMF et fédération PACA, les frais postaux, les fournitures de secrétariat, l'abonnement au journal CMF.
Le solde 2013 est positif de 2 207,19
Quitus est donné au trésorier

3. Vote de la cotisation 2015 La cotisation 2015 est maintenue à 25€.

Approuvé à l'unanimité

La cotisation pour la région reste à 5 €.
Il est important de ne pas confondre cotisation CMF et cotisation assurance CMF.
Pour l'assurance il y a un responsable civilement et pénalement : le président de la Fédération. S'il y a des différences dans les dossiers, le Président pourra refuser l'assurance. Il portera une attention particulière sur ce point.

4. Nouveaux statuts et Règlement Intérieur de la CMF

La CMF est en refonte totale. Elle travaille avec ECS sur son image et sur le produit "CMF".
Si les cotisations ont augmenté, c'est qu'il fallait boucher le trou de 300 000 € d'il y a 2 ans.
La CMF a changé de statuts et s'est dotée d'un Règlement Intérieur (cf. documents dans la pochette).
Elle devient un réseau. Jusqu'à présent les fédérations étaient affiliées à la CMF. Maintenant, elles sont intégrées à la CMF. La nouvelle dénomination de notre fédération sera : CMF Alpes de Haute Provence.
Pour qu'une fédération soit reconnue par la CMF, il faudra que tous les adhérents à la fédération soient aussi adhérents à la CMF (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : 3 associations non adhérentes à la CMF).
Il est reproché à la CMF de ne plus proposer les diplômes inter-cycle. Didier Raynal travail pour que cela se refasse. Toutefois, le seul diplôme reconnu est le diplôme de fin de cycle.
Didier Raynal précise aussi qu'il ne pourra pas représenter une fédération qui ne serait pas CMF.
Didier Raynal demande aux adhérents leur accord pour que la fédération devienne CMF.
Le vote est effectué à main levée.

Accepté à l'unanimité

La Fédération Musicale des Alpes de Haute-Provence devient CMF - Fédération des Alpes de Haute Provence.

La CMF va mettre en place un book pour montrer ce qui est fait sur le terrain. Il faut valoriser avec photos et montrer l'ouverture de l'association avec un texte pour chaque manifestation/action.
S'il n'y a pas de remontée d'information, le département n'apparaîtra pas sur le book.

5. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend 2 représentants par adhérent, associations ou écoles de musique, soit 34 représentants. C'est lourd. Il faut alléger la structure pour pouvoir se réunir plus souvent.
Le bureau a été réuni une fois tous les 2 mois. Didier Raynal remercie Oraison pour l'accueil dans ses locaux.

6. Election du bureau

Le Président liste les membres représentant les associations et écoles de musique. Il aimerait que les adhérents participent à la vie de la fédération.
Sylvie FRITZ et Pierre MOLLET n'étant plus représentants ne peuvent plus être au bureau.
Pierre MOLLET, en tant qu'ancien présidnt devient Président 'honneur.

Didier Raynal voudraient que les présidents d'honneur soient intégrés dans les réunions d CA et du bureau afin d'y apporter leurs connaissances, sans droit de vote.
Pierre MOLLET intervient : il trouve que la fédération a bien évolué. Moribonde dans les années 1980, l'augmentation de musiciens dans les écoles de musique lui a permis de se relancer; C'est beaucoup mieux maintenant et il est très optimiste pour l'avenir.

Il faut remplacer les départs, tout au moins pour le poste de secrétaire adjoint. Marie-Pierre BARONIAN se présente.

Sont proposés pour le nouveau bureau :

- ☒ Président : Didier RAYNAL
- ☒ 1ère vice présidente : Régine ROUSSE
- ☒ Vice présidente : Michèle BEGNIS
- ☒ Secrétaire : Martial BERNARD
- ☒ Secrétaire adjoint : Marie-Pierre BARONIAN
- ☒ Trésorier : Denis GREGOIRE
- ☒ Trésorier adjoint : Jean-Jacques JOUVEAU

Sont proposés en tant que Président d'honneur :

Andrée PROVERBIO Henri PALLOT Pierre MOLLET

Approuvé à l'unanimité pour le bureau, et pour chaque poste, pour un an.

A parti de l'année prochaine, le bureau sera élu pour 3 ou 4 ans (en fonction de nouveaux statuts).

7. Candidatures au Conseil d'Administration de la CMF (collège des adhérents)

Jusque maintenant, les représentants au CA de la CMF étaient obligatoirement les présidents des fédérations régionales. Depuis le dernier congrès de la CMF, il y a un collège des présidents et un collège des adhérents composé de 18 élus. Pour se présenter à l'élection, il faut faire acte de candidature auprès de la CMF.

Didier Raynal souhaite qu'il y ait quelqu'un de la région.
Cela représente une réunion tous les 3-4 mois. Tous les frais sont pris en charge parla CMF.

8. Confirmation des membres des commissions

9. Projets

☒ Fête départementale de la fédération à Digne-les-Bains le 15 juin 2014 (réponse obtenue depuis peu)
Il faut quelqu'un pour s'occuper de la gestion des partitions. Personne ne se proposant, la décision sera prise en bureau.
Pour la prochaine fête, il faudra réfléchir pour la date car le positionnement en juin pose problème.

☒ Les vents tournent
Cette action du Conseil Générale est maintenant déléguée à la fédération. Elle s'adresse uniquement aux harmonies (indiqué dans les statuts qu'il faudra fournir à la fédération). Une réunion de la commission harmonie se réunira dans les prochaines semaines

☒ Création de l'ensemble instrumental du 04
C'est une formation à géométrie variable musique de chambre, orchestre...) qui s'adresse aux jeunes Le responsable artistique proposé est Alain Bersegol
Mise au vote :
Accepté à l'unanimité

☒ Partenariat avec l'association Les Saxophonistes de Haute Provence, pour la création d un CD dédié au saxophone sous ses divers aspects artistiques avec la participation d André Jaume, Raphaël Imbert, Michel Pellegrino, Larry Schneider, et les classes de saxophones et professeurs du département. La fin des enregistrements est prévue en février 2015.
La fédération est sollicitée pour l'achat de partition. Une de subvention de 250 € est accordée avec, en contrepartie, l'impression du logo de la CMF sur la pochette.

☒ Formation en partenariat avec CMF PACA

Elle consiste en l'Initiation à la direction d'orchestre (harmonie et chœur), le formateur est Philippe Dulat. Les coûts sont pris en charge par la CMF PACA.Les fédérations doivent trouver un orchestre ou une chorale pour faire travailler les stagiaires (deux weekends) et gérer l'habitat des stagiaires et les repas..Mise en place d'une formation CRDSM et DADSM. Le diplôme n'est pas reconnu. Didier Raynal doit rencontrer la commission des diplômes à l'Assemblée Nationale pour essayer de faire valider ce diplôme.

☒ Projet 2015
Didier Raynal souhaiterait qu'on prenne en charge l'organisation d'un Concours national CMF en partenariat avec CMF PACA. Un concours serrait organisé chaque année en PACA dans un département différent.

☒ Projet 2015 -2016 : Vent et voix
Objectif : Regrouper les chorales du département afin d interpréter le requiem de Mozart avec un "orchestre fédéral". Alain BERSEGOL est chargé de la prospection.
10. Lieu du congrès 2015
Le prochain congrès se déroulera à Digne.
11. Lieu de la fête départementale 2015
La fête départementale 2015 devrait se dérouler à Manosque (voir avec la DLVA).
12. Questions/infos diverses
Questions d'André AMATE :

☒ Pourquoi l'opération Les Vents Tournent est-elle gérée par la fédération ?
Cela permet de gérer la publicité. Cela enlève du travail au CG ainsi que des problèmes éventuels.
Ce n'est pas une subvention accordée à la fédération, mais une convention entre le CG et la fédération pour une durée déterminée.

☒ A partir de quand peut-on faire les recherches de concert ? Dès maintenant. Martial BERNARD prépare les conventions.

☒ Problème de la collation
Elle doit être maintenue ainsi que la prise en charge du transport

Michèle BEGNIS indique que l'Harmonie d'Oraison organise son festival d'harmonies le 31/05. Le festival de Martigues est prévu au mois de septembre pour une harmonie du département

Régine ROUSSE a demandé que Didier soit remercié car il le mérite bien. Fin de la réunion à 11h15

## Académie d'Accordéon

**dimanche 6 avril : concours départemental d'accordéon à la salle des fêtes de Malijai. audition de clôture offerte par l'académie d'accordéon à 16h00.**

**samedi 12 avril: concert à la cathédrale de Sisteron à 20h30. Participation libre au profit de la ligue contre le cancer et l'action du Rotary-club de Sisteron en faveur de la maladie d'Alzheimer.**

## DADSM

Cette année les épreuves écrites du **Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM)** auront lieu

**les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 octobre**

et seront ouvertes à toutes les options : **Batterie-Fanfare, Chœur, Orchestre d'accordéons, Orchestre d'harmonie, Orchestre à plectres, Orchestre symphonique.**

Veuillez trouver ci-dessous les œuvres imposées au 1er tour des épreuves du DADSM 2014.

**Œuvres imposées**

- Batterie-Fanfare : *Pavillon noir*, de Christian Tavernier
- Chœur : *Psaume 43*, Richte mich gott (Op. 78 2a), de Felix Mendelssohn-Bartholdy
- Orchestre d'accordéons : *Ouverture de "Ah si j'étais Roi"*, d'Adolphe Adam
- Orchestre d'harmonie : *La Danse du Phoenix*, de Toshio Mashima
- Orchestre à plectres : *Serenata*, de Dietrich Erdmann
- Orchestre symphonique : *1er mouvement de la 8e symphonie* (sans la reprise), de Ludwig Van Beethoven

Les candidats retenus au 2nd tour devront passer en plus de l'épreuve de direction d'orchestre, une épreuve liée au management d'un projet culturel, afin d'évaluer leur capacité à mettre en place et à gérer un projet culturel. Pour l'épreuve de direction, deux œuvres seront à travailler, dont une en déchiffrage.

Les inscriptions aux épreuves ouvriront courant mai.

**L'Académie des cuivres "JuraBrass"** organise à la Maison Familiale Rurale du Jura (39), **du 11 au 16 août 2014,** un stage ouvert à toute personne jouant un instrument de la famille des cuivres et ayant un niveau instrumental minimum de 2e année de 1er cycle.

Ce stage, à but pédagogique, est axé sur le travail individuel (remise à niveau avant la rentrée, préparation aux concours), mais aussi sur la pratique instrumentale collective par classe et ensemble de cuivres. Des solistes d'orchestres et professeurs de conservatoires assureront les cours. En complément de ces cours, les stagiaires assisteront à plusieurs concerts lors de la semaine et profiteront également d'un atelier découverte (entretien, réparation) animé par un professionnel ainsi que d'une exposition d'instruments.

Dans le cadre d'un partenariat, les musiciens CMF bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques de ce stage en indiquant sur leur bulletin d'inscription le numéro de matricule de leur structure adhérente à la CMF.

Informations complémentaires : http://www.jurabrass.com/?page_id=21

# Concours nationaux d'ensembles musicaux

Les concours nationaux agréés CMF sont des lieux d'émulation et de compétition pour tous les ensembles musicaux. C'est également l'occasion pour les musiciens d'être évalués grâce au passage devant un jury d'experts.

# Concours Batteries-Fanfares Inter Fédéral Rhône-Alpes

*organisé par les 4 fédérations musicales Rhône Alpes (ICFBF, CMF, FSCF et UFF)*

Les sociétés qui ont participé à ce concours pouvaient également concourir au concours national de leur fédération d'appartenance. C'est le cas de **L'Echo de l'Hermitage de Tain,** affilié à la CMF, qui a obtenu un 1er Prix en 1ère division (groupe C), dimanche 26 mai dernier à Replonges (01).Fédé04

# NOUVEAUTÉS

**En 2014, la CMF modernise le règlement des concours en permettant à tous les ensembles de se présenter sans prérequis dans les niveaux de leur choix et en abandonnant la validité du classement de quatre ans pour les niveaux Excellence et Honneur.**

# Concours 2014

Audincourt (25)

Feuquières en Vimeu (80)

Le Havre (76)

CNiort (79)

## Morceaux imposés aux concours

La liste des morceaux imposés est diffusée dans le **Journal CMF** d'octobre (prix du numéro 7€) et reportée dans le supplément de décembre (prix du numéro avec supplément 12€).
La CMF met également à votre disposition (ci-contre) des listes d'oeuvres conseillées, classées par instrument et par niveau.


**http://fedemusicale04.openassos.fr**

***contact:*** **fédémusicale04@free.fr**

06 85 81 80 04

raynal.didier@orange.fr (président CMF AHP)

40 Bd la chêneraie

04300 Forcalquier



Directeur artistique et Rédaction
Didier Raynal

Secrétaires de rédaction
Andrée et Bruno Proverbio


Nos Partenaires


PROVENCE CÔTE D'AZUR
Le bon sens a de l'avenir

CONSEIL GÉNÉRAL ALPES DE HAUTE-PROVENCE